

**Séminaire en ligne**  
**La nouvelle certification pour l'importation de produits industriels au Maroc**  
**Programme de vérification de la conformité**



**Quand** : 12 juin à 10:00 heure du Maroc /11:00 heure d'Espagne

**Où** : Plateforme Online Zoom

**Comment** : Avant la tenue du webinaire, les participants recevront un lien pour se connecter

**Coût** : gratuit

**Enregistrement** : Envoyer un email à [webinar3@applusfomentocontrôle.com](mailto:webinar3@applusfomentocontrôle.com)

**Modératrice** : Houda Benghazi, directrice générale du CEMAES, "Conseil économique hispano-marocain".

Le 1er février 2020, le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique du Maroc, en vertu de la loi 24-09 sur la sécurité des biens et des services, a externalisé le contrôle de l'importation des produits industriels au Royaume du Maroc. La date limite pour la période transitoire du programme de vérification de la conformité (PVoC) est du 1er février au 19 juin, et sera obligatoire à partir du 20 juin 2020. **Applus Fomento Contrôle**, d'origine espagnole est une des trois sociétés autorisées à délivrer le certificat de conformité (CoC) requis par ce programme.

Ce séminaire organisé par Applus Fomento Contrôle pour **le Conseil Économique Maroc-Espagne (CEMAES)** vise à clarifier les doutes de l'importateur face au changement de système et à soulever des questions pratiques concernant la nouvelle réglementation.

La règle divise les produits soumis au contrôle en deux listes : 80% des produits seront contrôlés à l'origine et les 20% restants seront contrôlés à destination. Le contrôle sera classé en 3 voies, selon le produit et le type d'exportateur et consistera en : une vérification documentaire, une inspection physique et des tests de laboratoire.

## PROGRAMME

10:00–10:30

- Présentation du Mr. Youness el Alami, Président de la Commission de la Normalisation et Règlementation la Fenelec.
- Introduction du programme de vérification de la conformité - Applus Fomento Contrôle
- Vérification de la conformité en destination
- Produits soumis à un contrôle.
- Itinéraires d'inspection
- Frais de demande
- Marquage CMIIM (marquage obligatoire pour certains produits industriels)

10:30–11:00

- Questions et réponses